

Bulletin d'histoire politique

Christian Dufour, La rupture tranquille, Montréal, Boréal, 1992, 170 p.

Jocelyn Saint-Pierre



Volume 1, Number 1, Fall 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063757ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063757ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Saint-Pierre, J. (1992). Review of [Christian Dufour, *La rupture tranquille*, Montréal, Boréal, 1992, 170 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 1(1), 17–18.
<https://doi.org/10.7202/1063757ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Michael Oliver, **The Passionate Debate. The Social and Political Ideas of Quebec Nationalism 1920-1945**. Montréal, Vehicule Press, 1991, 284 p.

Une étude très fouillée des nuances du mouvement nationaliste québécois de l'entre-deux guerres, écrite en 1956 sous forme de thèse de doctorat. Henri Bourassa, autonomie provinciale, *L'Action française*, les années 30, le ruralisme, le capitalisme, le corporatisme, le nationalisme antisémite, on est loin du monolithisme! Parce que dépouillé des anachronismes que peuvent commettre des études écrites après la Révolution tranquille, il s'agit d'un regard "neuf". Ayant vécu cette période, l'auteur est mieux en mesure de parler de son contexte. En contrepartie, il n'a pas pu profiter de l'historiographie récente, ni de la distance du temps. En rétrospective, il reconnaît sa faible valeur prédictive.

Martin Robin, **Shades of Right. Nativist and Fascist Politics in Canada 1920-1942**, Toronto, University of Toronto Press, 1992, 372 p.

À l'heure de la résurgence des mouvements d'extrême-droite, un professeur de science politique de l'université Simon Fraser s'interroge sur les origines des mouvements nativistes et fascistes au Canada. Il nous parle du Ku Klux Klan, d'Adrien Arcand et de son Parti national social chrétien et du déclin des groupes fascistes à la veille de la Deuxième guerre mondiale. L'intérêt particulier de cet ouvrage est de relater l'interpénétration des mouvements d'extrême-droite au Canada et au Québec.

Mordecai Richler, **Oh Canada! Oh Québec! Requiem pour un pays divisé**, Candiac, Éditions Balzac, 1992, 312 p. (traduction).

Dans un style sarcastique, le célèbre auteur Anglo-québécois évoque dans cet essai les fantômes d'un nationalisme dépassé lorsqu'il se penche sur la conjoncture politique québécoise actuelle. Il s'agit d'une chronique politique, manifestement composée à partir de coupures de *The Gazette*, de la fin 1988 à la fin 1991. Certains faits dérangent et suscitent la réflexion. Mais l'auteur opère souvent des rapprochements douteux: Lévesque et FLQ, police linguistique et escouade de la moralité des années 1940. M. Richler supporte plutôt mal les critiques et tente de récupérer à son avantage dans

le chapitre final écrit après la publication d'extraits du livre dans *The New Yorker*.

Esther Delisle, **Le Traître et le Juif: Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec, 1929-1939**, Montréal, L'Étincelle éditeur, 1992, 263 p.

La thèse de doctorat controversée dont est issu ce livre a finalement été acceptée en septembre, par un vote serré du jury. À bien des égards, la démonstration est réduite à un collage de citations visant à faire comprendre au lecteur que le nationalisme canadien-français des années 1930 était essentiellement intolérant et raciste et conduisait à une dictature fasciste. Selon l'auteure, Lionel Groulx, *Le Devoir*, *L'Action nationale* et les Jeune-Canada étaient les véhicules privilégiés de cette idéologie. Comme Richler, Delisle règle des comptes dans une préface où elle répond à ceux qui lui ont fait un procès d'intention ou ont critiqué sa méthode.

Michel Sarra-Bournet
Université d'Ottawa

Christian Dufour, **La rupture tranquille**, Montréal, Boréal, 1992, 170 p.

La rupture entre le Canada anglais et le Québec a été consommée au moment du rejet de l'Accord du lac Meech, nous dit l'auteur. Le premier étant incapable de dépasser «son statut historique de conquérant», le second toujours paralysé par le traumatisme de la Conquête. Selon Dufour, le système canadien condamne l'identité québécoise à alimenter l'identité canadienne sans être reconnue par elle. Le Canada est un pays de plus en plus centralisé où les provinces sont égales, comme l'illustre notamment la proposition d'un sénat triple E. Les Québécois doivent donc choisir entre deux solutions: un fédéralisme centralisé et l'indépendance.

Pour sortir de ce cercle vicieux et de son angoisse existentielle, fardeau qu'il traîne depuis la Conquête, le Québec doit rompre l'ordre constitutionnel canadien: «il faut rompre assez sans rompre trop». Il faut une rupture tranquille dans le respect du voisin. L'auteur suggère que l'Assemblée nationale, forte d'un large consensus politique, affirme solennellement et unilatéralement sa pleine et entière souveraineté sur le territoire et sur les citoyens

du Québec tout en entérinant l'ordre constitutionnel canadien antérieur à la *Loi constitutionnelle de 1982*. Le but de cette déclaration de souveraineté ne serait pas de faire l'indépendance, mais de construire la société distincte.

Ce court essai est le fruit d'un regard neuf et sans complaisance sur les relations entre autochtones, anglophones et Québécois. Sa base historique est quelques fois fragile, notamment en ce qui a trait au choc de la Conquête. Toutefois, la solution proposée au problème constitutionnel, qui n'est ni le statu quo ni l'indépendance, mais l'affirmation de la société distincte, est novatrice. Est-elle réalisable? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle conduirait à un beau marécage juridique. N'est-elle pas, finalement, une autre de ces solutions mitigées attribuables aux descendants de «paysans normands retors et matois», pour reprendre une expression de Dufour lui-même?

Jocelyn Saint-Pierre
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Alain-G. Gagnon et François Rocher (dir.). **Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec**, Montréal, VLB Éditeur (Études québécoises), 1992, 507 p.

Ce volumineux ouvrage qui rassemble 29 experts s'est donné comme objectif de répondre aux objections couramment entendues à l'encontre de la souveraineté du Québec, qu'il s'agisse du projet politique, de ses implications sociales ou encore de ses incidences économiques. Dans le cadre de cette chronique, il serait trop long de faire état de toutes les communications contenues dans l'ouvrage. Aussi nous sommes-nous limités à celles qui nous apparaissent les plus significatives.

Dans la section qui analyse les aspects politiques, Daniel Turp récuse les objections d'ordre juridique qui avancent que le Québec n'aurait pas le droit de décider seul de son statut politique. Pour sa part, Henri Brun soutient que l'intégrité du territoire du Québec serait maintenue en exerçant son droit à l'autodétermination. Abordant la question autochtone, Éric Gourdeau estime que la modification du statut politique québécois serait l'occasion pour les premières nations de se libérer de la tutelle gouvernementale et de jouer un rôle plus actif dans leur évolution sociale et culturelle à la condition que le gouvernement du Québec prenne des enga-

gements précis devant les nations autochtones et la communauté internationale.

Dans la section traitant des aspects sociaux, les articles traitant de la police et de l'armée nous ont paru intéressants. Ainsi Jean-Paul Brodeur est d'avis que la SQ n'est pas prête à assumer les tâches d'une police nationale. Elle est trop rurale et constitue encore le seul corps policier à ne pas exiger de ses recrues une pleine formation en techniques policières. De plus, lors de son échec à maîtriser la crise d'Oka, elle n'a manifesté aucune volonté de remise en question. Joseph T. Jockel croit pour sa part que le Québec devrait se doter d'une force armée limitée, incluant une garde côtière. C'est pourquoi il suggère de partager les infrastructures militaires avec le reste du Canada.

Sur le plan économique, Rodrigue Tremblay préconise une entente de type «marché commun» avec le Canada si le Québec devient indépendant tandis que Peter Bakvis n'est pas certain que les intérêts du Québec passent par son adhésion au traité de libre-échange canado-américain. Pierre Fortin analyse pour sa part la portion du déficit fédéral dont hériterait le Québec en cas de sécession et il conclut que le nouvel État sera obligé de gérer prudemment afin de maintenir l'activité économique et l'emploi. Selon lui, Québec pourra maximiser les économies en supprimant les doublons et les incohérences. Enfin, Vély Leroy estime que l'union monétaire du Québec et du reste du Canada est la meilleure solution à court terme.

Claude-V. Marsolais
La Presse

Josée Legault, **L'invention d'une minorité: les Anglo-Québécois**, Montréal, Boréal, 1992, 282 p.

L'auteure réussit à merveille à analyser le discours anglo-québécois, axé sur la thématique du rejet, depuis que l'affirmation collective des Québécois francophones s'est concrétisée par l'adoption des lois linguistiques, du bill 63, en passant par la loi 101, jusqu'à la loi 178. L'ouvrage, qui est inspiré d'un mémoire de maîtrise en science politique à l'UQAM, explique que le discours anglo-québécois s'aligne à une rhétorique néo-libérale basée sur les droits individuels, mais qui défend essentiellement les droits et intérêts collectifs d'une minorité jusqu'à tout récemment dominante.